

Capitainerie

Premier point de contact avec les navires et l'interface entre tous les usagers du port, la capitainerie est le cœur opérationnel de l'activité portuaire.

Publié le 22/06/2023 - Mis à jour le 21/03/2024

Rôle des capitaineries

Les Capitaineries du Havre et de Rouen assurent un contrôle continu de la navigation maritime dans le port :

- elles assurent les prévisions et la surveillance du trafic maritime et fluvial dans les chenaux d'accès et zones de mouillage ;
- elles règlent l'ordre d'entrée et de sortie des navires ainsi que tous les mouvements nautiques portuaires ;
- elles s'occupent du placement des navires et de l'amarrage à quai ;
- elles proposent un service d'aide à la navigation pour l'entrée dans les ports et fournissent via Internet les informations concernant les escales de navires ;
- elles ont la charge d'assurer la police des plans d'eau, le suivi des marchandises dangereuses, des déchets d'exploitation et résidus de cargaison, du niveau de sûreté des navires et de la mise en oeuvre des moyens de lutte contre les pollutions des plans d'eau portuaires.
- elles participent à la conservation du domaine portuaire, à la sécurité et la sûreté portuaires, à la préservation de l'environnement.
- elles gèrent les situations d'urgence en concertation avec les services de l'Etat concernés (Préfecture, Pompiers, ...)
- elles participent au suivi hydrologique des plans d'eau.

Bon à savoir : les officiers de port et officiers de port adjoints assermentés, peuvent constater les infractions et dresser procès-verbal. Les missions sont définies par le Code des transports.

Équipements

Dotée des moyens les plus perfectionnés, elles s'appuient sur une **couverture radar de la zone d'approche, du chenal et des bassins**. La capitainerie de Rouen est assistée par les tours radar de Honfleur et Radicatel par les bureaux annexes d'Honfleur et Port-Jérôme.

Pour en savoir plus : suivre les mouvements des navires attendus, à quai ou en sortie, consultez les portails [du Havre](#) et de [Rouen](#).

Périmètre d'actions

- le périmètre d'actions de la capitainerie du Havre s'étend du chenal du port jusqu'aux écluses de Tancarville en passant par le port du Havre - Antifer ;
- le périmètre d'actions de la capitainerie de Rouen s'étend du chenal d'accès dans l'estuaire de la Seine jusqu'au port amont (pont Jeanne d'Arc).

Les chiffres clés

Capitainerie du Havre

- 50 officiers de port
- 34 agents maritimes
- près de 6 000 escales maritimes et 2 000 escales fluviales

©HAROPA PORT / Samuel Salamagnon

©HAROPA PORT / JF Damois
Capitainerie de Rouen

- 5 officiers de port et 25 officiers de port adjoints
- 22 auxiliaires de surveillance
- près de 3 000 escales maritimes et 6 000 escales fluviales



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00